



Compost infos

Juillet 2011 – Edition n°7

Du compost de qualité en Rhône-Alpes pour fédérer les Energies

Edito

L'année 2011 représente une année de changement pour l'Association. La réflexion sur l'évolution du référentiel à d'autres producteurs de compost (MIATE, OMR, Digestat d'OMR) est engagée et sera présentée en fin d'année pour une ouverture prévue en 2012. L'objectif est d'assurer la promotion de la filière de compostage sur l'ensemble de la région.

Ce Compost'infos est également là pour vous sensibiliser aux complémentarités ou pas entre la biomasse combustible et le compost. Ce point fait l'objet d'un questionnaire lors des audits et fera d'ailleurs l'objet de la prochaine journée technique du 13 septembre 2011.

Retours sur la dernière formation exploitant

Le **24 janvier 2011**, une formation destinée aux exploitants s'est déroulée sur le site de **Valorsol (26)**. La matinée était consacrée aux **analyses de terrain**, l'après-midi à la **gestion des odeurs sur les plates-formes de compostage**. 20 personnes étaient présentes. Les échanges ont été très riches.



Pour en savoir plus : RDV sur le site internet de l'ARAQC

[http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/format%**c2%b0**_exploit_24_01_11.ws](http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/format%c2%b0_exploit_24_01_11.ws)

Bilan des premiers audits de printemps

A compter du 8 juillet, **15 plates-formes ont été auditées**. Les plates-formes ont bien intégré les exigences du référentiel, pas de non-conformités

majeures observées. **La prochaine commission d'évaluation aura lieu le 12 juillet 2011.**

Au vu de la sécheresse, les quantités de déchets verts et notamment de gazon sont plutôt en baisse pour ce début d'année. Les déchets entrants sont assez secs ce qui occasionne une surveillance accrue des machines et des taux d'humidité dans les andains.

Nombreux sont les exploitants à vouloir se tourner vers une filière bois-énergie. Nombreux sont ceux qui le font déjà.

Prochaine journée technique dédiée à la filière bois-énergie

Le 13 septembre 2011 une journée technique sur « Biomasse Combustible et Compost : quelles complémentarités ou limites ? ».

Elle sera ouverte à tous exploitants de plates-formes de compostage, institutionnels mais également collectivités et permettra de discuter de ces pratiques développées sur la majorité des plates-formes de compostage de la région Rhône Alpes, de cerner les attentes des repreneurs, d'appréhender les limites de la complémentarité (vigilance sur le rapport C/N dans les andains de compostage, ...) et plus largement



d'ouvrir le débat sur le bilan carbone de ces filières et les besoins au regard des filières en structuration...

Une visite sur une chaudière collective consommant du bois broyé est également en cours de réflexion.

Nous profiterons également de ce temps d'échange pour déjeuner ensemble, présenter le DVD de l'ARAQC dans sa version finale, donner des éléments encourageants sur la composition des composts de l'ARAQC... De beaux échanges en perspective !

Les invitations vont vous être envoyées par mail. Elles seront également téléchargeables sur le site de l'association.

<http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/>

N'oubliez pas de vous inscrire !

Nouveaux adhérents

Le bureau d'étude TAUW a rejoint l'association en février 2011, premiers retours après quelques mois d'adhésion :

L'association est peu connue en Bourgogne, mais c'est grâce au « bouche-à-oreille » que le bureau de conseil en a entendu parler ! Après avoir consulté le site internet, l'Assemblée Générale de février a été l'occasion pour TAUW de rencontrer les adhérents et de mieux cerner les objectifs et missions de l'association. Les motivations sont multiples : opportunité de se tenir au courant des attentes des exploitants, suivre les évolutions réglementaires, apporter un avis de bureau d'étude aux exploitants...

Pour l'instant les moments d'échanges se sont limités à l'Assemblée Générale, à la participation aux réunions téléphoniques de la commission communication. Aussi, les journées techniques de septembre et décembre sont très attendues. En effet, l'intégration ne passe pas seulement par l'adhésion, les échanges entre adhérents étant primordiaux !

Quel est votre avis sur l'ouverture de l'Association aux autres composts (boues, OMR) ?

Aujourd'hui, il y a beaucoup de plates-formes de compostage de boues sur le territoire. La distinction que font les professionnels entre compost déchets vert et compost de boues n'est pas aussi évidente auprès du grand public. Donc si l'on veut tirer l'image du compost (en général) vers le haut, il semble souhaitable de réduire le clivage entre les plates-formes qui traitent des déchets verts, des boues et des OMR. Bien que les déchets verts représentent un déchet « noble », les composts issus d'autres déchets ont des valeurs agronomiques aussi intéressantes à condition que les paramètres d'innocuité soient maîtrisés.

Selon vous comment améliorer les actions de l'Association ?

L'ARAQC est une association dynamique qui veut se développer et se faire connaître. Il y a déjà beaucoup de choses engagées par les différentes commissions, le challenge est d'abord d'arriver au bout de tous les projets !

L'ouverture aux nouveaux composts se prépare ...

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 24 février 2011, l'ouverture de l'association aux nouveaux composts a été approuvée par l'ensemble des membres présents sous réserve de retravailler les modalités (un ou plusieurs référentiels ? un ou plusieurs logos ?) ; et le contenu du ou des référentiels.

En effet, même si les objectifs principaux sont soutenus par la majorité : baliser une **qualité de travail** sur les activités de compostage **des boues, des OMR et des effluents agricoles** ; lisser les prix de traitement des déchets verts (co-compostage) ; certains craignent une dégradation de l'image du compost de déchets verts et souhaitent séparer les types de composts.

Depuis quelques mois les commissions certification et communication « planchent » sur le sujet. Le référentiel et ses annexes se construisent progressivement et plusieurs modèles de logos ont été proposés.

Aujourd'hui, il est retenu un tronc commun pour toutes les plates-formes de compostage expliquant la notion de qualité, traçabilité et lot et des annexes spécifiques à la nature des produits entrants.

Une campagne d'audits tests aura lieu à l'automne pour valider ce référentiel et ses annexes. Les plates-formes retenues sont en cours de finalisation : deux gérants des OMR et deux autres gérants de boues de stations d'épuration.

Une journée technique est prévue en décembre pour présenter les résultats.

Colloques 2011

Les 18 et 19 mai 2011, les rencontres nationales de l'organique se sont déroulées à **Calais**. Les discussions ont porté essentiellement sur la qualité des composts et la négociation européenne en cours sur le statut des composts OMR.

A souligner : une présentation intéressante de Sabine Houot (INRA Grignon) sur les impacts des différents composts. Vous pourrez retrouver sa contribution sur le site internet : http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/compost_info.ws



Actualité réglementaire

Grenelle 2: Collecte sélective des gros producteurs - Obligation de tri et de collecte à compter du 1er janvier 2012- Loi juillet 2010

Arrêté (Seuils) et décret (obligation de tri et de collecte) en cours de consultation :

- « Les producteurs ou détenteurs d'une quantité importante de déchets composés majoritairement de biodéchets (...) sont tenus d'en assurer le tri à la source en vue de leur valorisation organique. La valorisation de ces déchets peut être effectuée (...) après une collecte séparée lorsque la valorisation n'est pas effectuée sur le site de production ».
- « Lorsque les biodéchets sont conditionnés, ils peuvent être collectés dans leur contenant. Les biodéchets peuvent également être collectés en mélange avec des déchets biodégradables pouvant faire l'objet d'une même opération de valorisation organique ».
- Les traitements de valorisation organique correspondent essentiellement aux traitements par compostage ou méthanisation.

Sont principalement concernés : les IAA ; commerce et grande distribution ; restauration ; marchés ; déchets verts...

Les seuils proposés dans la version actuelle du projet de texte sont :

- 1er janvier 2012 : 120 t/an
- 1er janvier 2013 : 80 t/an
- 1er janvier 2014 : 40 t/an
- 1er janvier 2015 : 20 t/an
- 1er janvier 2016 : 10 t/an

A noter : un mémento proposé par l'ADEME sur les différentes modalités de gestion des biodéchets, à destination des gros producteurs est sorti en juin. Il est téléchargeable sur le site internet de l'ADEME Rhône Alpes. Les coordonnées de l'ARAQC y figurent et vous pourrez le diffuser autour de vous !

http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/compost_info.ws

Changement de nomenclature ICPE pour les plates-formes de compostage

Changements mineurs sur la définition des entrants :

Trois régimes pour la sous-rubrique 2780-1 :

- < 30 t/j : déclaration contrôlée
- de 30 à 50 t/j : enregistrement
- > 50 t/j : autorisation

La stabilisation n'est plus prise en compte dans la sous-rubrique 2780-3.

Deux arrêtés pour la déclaration contrôlée et l'enregistrement :

- Nuisances olfactives
- Limitation de la production de compost non conforme à une norme ou homologation

Norme NFU44-051 : où en est-on ?

Amendement 1: liste positive

- Validé et publié
- En attente de mise en application obligatoire

Amendement 2 : Références normatives

- Validé, non publié

Amendement 3 : ISMO

- Nouvel examen en commission
- Marquage obligatoire ?

Révision de la norme :

- Innocuité
- Marquage

End of waste

Demande de la Commission Européenne à son centre de recherche (JRC) d'étudier la possibilité de mettre en place les critères de sortie du statut de déchet pour les composts suivant la Directive Cadre Déchet 2008/98/CE.

Les premiers échanges ont montré la nécessité de passer outre les méthodes d'analyses différentes suivant les états.

Lancement d'une vaste campagne de caractérisation des composts et digestats au niveau de l'Europe :

- Composts : DV, biodéchets, Boues, OMr (TMB)
- Digestats : biodéchets, déjections, cultures énergétiques, OMr (TMB)
- Nombreux polluants mesurés ; mêmes méthodes de mesure
- Délais très courts : candidature le 18/05, prélèvements du 15 au 30/06/11.



Actualité scientifique de l'association

L'article « **Connaissance régionale des composts de l'ARAQC : résultats d'analyses et d'essais** » est en cours de finalisation et sera bientôt disponible sur le site internet. Il présente la synthèse des résultats d'analyses recueillies sur ces 5 dernières années, un positionnement par rapport aux valeurs de la norme NFU 44-051 ainsi qu'un lien avec les résultats d'essais agronomiques de la station expérimentale SERAIL.

Sources d'informations mais aussi vecteur de communication, l'article a vocation à être diffusé largement auprès de nos partenaires institutionnels et dans la presse. Il va y apparaître sous peu.

Bourse aux composts : quels retours après un an ?

Depuis 2010, l'ARAQC propose une bourse aux composts pour **faciliter les écoulements**.



Le principe est le suivant : les exploitants qui auraient des lots à écouler et répondant aux spécificités du référentiel font connaître par mail (a.demolles@inddigo.com) les caractéristiques de ces lots pour les proposer à tous.

Aujourd'hui, les transactions se font en dehors de l'Association et directement entre les intéressés. L'outil est très peu connu des exploitants et donc très peu utilisé (aucun échange jusqu'à présent). Un autre facteur rentre également en jeu : la fréquence de consultation du site internet par les exploitants (hebdomadaire voire mensuelle) ne permet pas d'être réactif. Cela représente un intermédiaire peu pratique. Cependant, selon plusieurs membres, l'idée d'une bourse aux composts est à maintenir mais le fonctionnement est à améliorer. L'objectif étant de connaître les besoins des sites en temps réel.

Plaquettes d'utilisation des composts à destination des particuliers

La plaquette jaune destinée aux particuliers est un outil précieux pour communiquer sur l'association mais aussi sur les utilisations du compost.

Considérée comme pratique et ludique, elle est distribuée aux particuliers qui viennent prendre du compost, accompagnée de la fiche produit du lot concerné.

1 000 exemplaires vont être réédités et seront distribués à chaque installation.

Egalement, la plaquette est téléchargeable sur le site internet et peut être imprimée dès que besoin.

<http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/plaquettes.ws>

